

Semaine du développement durable du 30 mai au 5 juin

**OGF POURSUIT SON ENGAGEMENT ET MULTIPLIE LES INITIATIVES  
EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**Paris le 23 mai 2018 – Depuis plus de 10 ans, le Groupe OGF, leader français des services funéraires, investit dans des procédés durables afin de réduire son impact sur l’environnement. A l’occasion de la semaine du développement durable, OGF fait le point sur les résultats des différentes mesures prises par le Groupe afin de réduire l’empreinte carbone de ses activités.**

Le groupe a très tôt pris conscience de la nécessité d’adapter ses méthodes de production afin de faire face aux défis environnementaux de notre époque. Cette prise de conscience se traduit par plusieurs actions concrètes qui s’étendent à l’ensemble des métiers d’OGF.

Afin de vérifier les résultats de ses efforts en matière environnementale, OGF mesure régulièrement le nombre de tonnes d’équivalent CO<sub>2</sub> de gaz à effet de serre. En 4 ans (de 2011 à 2015), le groupe a diminué **de 24% ses émissions de CO<sub>2</sub> sur l’ensemble de ses activités** (en passant de 43 000 à 32 000 tonnes).

**Cercueils : une production durable et française**

Dès 2006, OGF a entamé une **démarche environnementale** par des **actions en faveur des forêts françaises**. Le Groupe a ainsi fait le choix d’une production à base **d’essence de bois issue à 99%** des forêts françaises, toutes **éco-certifiées**, pour ses **deux usines de production de cercueils en France**.

Le processus de fabrication des cercueils repose également sur des critères environnementaux précis tels que la **suppression des solvants** dans les teintures et **l’utilisation de colles biodégradables**. Cette offre de cercueils écoresponsables est complétée par un choix de capitons issus de matières d’origine naturelle.

OGF a par ailleurs investi plus de **8 millions d’euros** sur ses deux sites de production de cercueils à Jussey (70) et Reyrieux (69) afin de soutenir la croissance verte. Le Groupe a ainsi doté son site industriel de Jussey (70) de **chaudières biomasse**. Ces dernières sont alimentées par les déchets de bois sec et des copeaux de la production de l’usine. Elles fournissent le réseau thermique de l’installation, destiné au séchage du bois, au chauffage des bâtiments et au fonctionnement de certains équipements, non seulement sans énergie fossile, mais en complète autosuffisance énergétique. Les autres déchets de bois sont quant à eux **recyclés en plaquettes ou en sciure**, et revendus. La même installation sera mise en place sur le site de Reyrieux à l’été 2018.

**Crémation : des systèmes de filtration hautement performants**

Entrées en vigueur en février 2018, les dernières réglementations sur les systèmes de filtration dans les crématoriums constituent un enjeu clef pour le secteur funéraire. Le Groupe avait entamé des travaux bien en amont afin d’améliorer le niveau de filtration des polluants contenus dans les

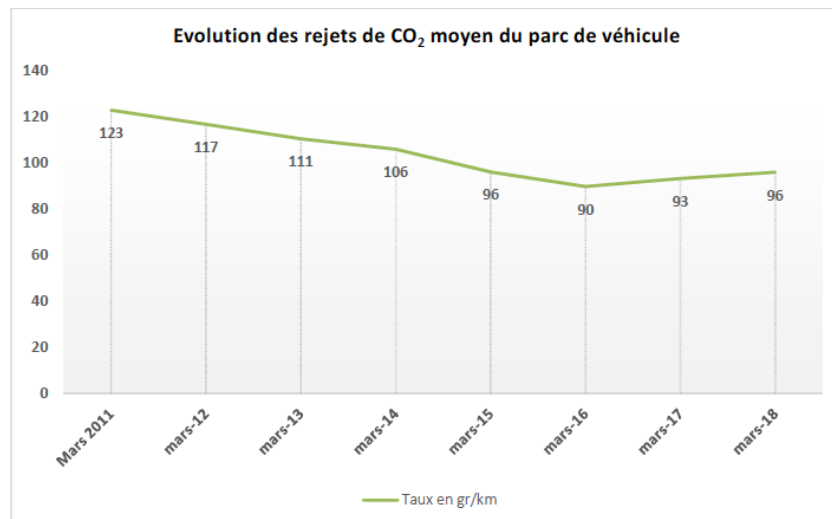
gaz rejetés dans l'atmosphère. Aujourd'hui, **la quasi-totalité des crématoriums exploités par OGF est équipée d'un système de traitement des rejets atmosphériques** de toute dernière génération qui assure un traitement des fumées et des gaz de combustion.

Ils garantissent bien entendu le respect des valeurs limites exigées par la réglementation française, mais vont bien au-delà des exigences. La construction et la rénovation des crématoriums ont par ailleurs suivi une démarche de haute qualité environnementale (H.Q.E).

Les résultats mesurés sont particulièrement exemplaires, tous les sites rejettent des quantités bien inférieures de gaz polluants. Alors que les normes actuelles fixent un maximum de 50 mg/Nm<sup>3</sup> de monoxyde de carbone rejeté dans l'air, le site de Nantes (44) a été contrôlé fin mars 2018 à 23,3 mg/Nm<sup>3</sup>, soit **54% en dessous de la limite**. Concernant le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>), ce même site présente des rejets de seulement 15,09 mg/Nm<sup>3</sup>, un **résultat inférieur de 88%** par rapport à la norme établie (120 mg/Nm<sup>3</sup>).

### Diminution de l'empreinte carbone, pari tenu pour OGF

La réduction de l'empreinte carbone d'OGF passe également par la mise en place d'un **parc de véhicules plus propres**. Le remplacement progressif des anciens corbillards par de nouveaux véhicules dotés de filtres à particules et des véhicules de liaison par des voitures électriques a ainsi permis une **réduction de 21,9% des émissions de CO<sub>2</sub> entre mars 2011 et mars 2018**.



### L'installation durable des équipements dans l'écosystème local

OGF met tout en œuvre afin de s'insérer durablement dans l'écosystème dans lequel il opère. Un programme de démarrage automatique du préchauffage des équipements de crémation, phase la plus énergivore, a été installé dès 2015 sur 17 fours dans 14 crématoriums. L'optimisation des consommations liées à cet outil a été démontrée avec le suivi et la comparaison des consommations sur ces sites. Deux établissements pilotes avaient déjà montré des diminutions de la consommation plus qu'encourageantes à hauteur de 10% par crémation.

Une démarche environnementale active est également mise en œuvre dans l'aménagement des espaces dédiés aux crématoriums. C'est par exemple le cas du prochain crématorium de Fourmies (59) au sein duquel s'intégreront des récupérateurs d'eau de pluie pour assurer l'arrosage des espaces verts du site, des parkings enherbés ou 'evergreen', avec des bornes de recharge pour

véhicules électriques, ou encore des abris vélos. Par ailleurs plusieurs ruches d'abeilles, accompagnées de prairies fleuries ou jachères apicoles, contribueront directement à la biodiversité du site.

Outre l'aménagement de l'espace, la limitation de l'empreinte écologique est également garantie par l'utilisation de produits d'entretien estampillés « Ecolabel vert » sur l'ensemble des sites du Groupe, à base de produits végétaux. La pollution des sols et des eaux est ainsi évitée.

### **Un projet innovant d'assainissement des eaux usées pour le site de Saint-Jean-de-Boiseau**

Végétation, récupération d'eau pluviale, limitation de l'îlot de chaleur, l'ensemble du futur crématorium à proximité de Nantes a été pensé afin de s'insérer au mieux dans l'environnement au sein duquel il est implanté.



Plus particulièrement, le site bénéficiera d'un **système de filtration phragmite – épuration des eaux usées grâce à des roseaux** – en total harmonie avec l'environnement naturel du site. Les eaux usées seront ainsi traitées par phytoépuration, c'est-à-dire par un assainissement naturel grâce à des filtres plantés. La dégradation est complète et produit de la matière organique sous forme d'humus et de vapeur d'eau. Après traitement, les eaux pourront rejoindre le réseau d'infiltration d'eau pluviale. Elles seront réutilisées afin d'arroser le jardin des souvenirs.

#### **À propos d'OGF :**

Le Groupe OGF est le leader français des services funéraires. Fort de plus de 170 ans d'expérience, il accompagne les familles à travers des enseignes de renom (PFG, Roblot, Henri de Borniol, Dignité Funéraire). Pour ce faire, le Groupe propose un savoir-faire 100% made in France regroupant un ensemble de solutions allant des services de pompes funèbres à la gestion de crématoriums, de la production de cercueils à la pose de monuments funéraires, des contrats de prévoyance à l'accompagnement après obsèques.

**Contact presse :** Agence Babel – Axelle Schroeder [axelle.schroeder@agencebabel.com](mailto:axelle.schroeder@agencebabel.com) – 01 53 00 10 97